

COMMUNE DE
SAINT-REGIS-DU-COIN
DEPARTEMENT DE LA LOIRE

Logo of the Commune of Saint-Regis-du-Coin

AOÛT
2017



SARL CAMPUS Développement
Centre d'affaire MAB, entrée n°4
27, route du Centre
63800 COURMAYON D'Auvergne
Tel : 04 44 05 27 08
Mail : urbanisme@campus63.fr

PLAN LOCAL D'URBANISME

4-1 – REGLEMENT GRAPHIQUE (NORD)

PRESCRIPTION
Délibération du Conseil Municipal du 20/05/2014

ARRÊT DU PROJET
Délibération du Conseil Municipal du 27/10/2016

APPROBATION DU PROJET
Délibération du Conseil Municipal du 21/09/2017

MODIFICATIONS, REVISIONS, MISE EN
COMPTABILITÉ

Zonage du PLU

- Ua1 - Secteur bâti ancien du bourg
- Ua2 - Secteur bâti ancien des hameaux
- Ub1 - Secteur d'extension résidentielle du bourg et des hameaux
- Ue - Secteur d'accueil des équipements publics ou collectifs
- Uj - Secteur de jardin ou de parc en zone urbaine
- Ut - Secteur de développement des hébergements touristiques
- 1AUb - Secteur d'urbanisation future (phase 1)
- 2AUb - Secteur d'urbanisation future (phase 2)
- A - Secteur agricole constructible
- A* - Secteur agricole à préserver
- N - Secteur naturel ou forestier
- Np - Secteur naturel à préserver

Secteurs protégés pour des motifs d'ordre écologique (L.151-23 du CU)

- Boisement
- Ripisylve
- Zone humide
- Alignement d'arbres

Prescriptions particulières

- Emplacement réservé
- Protection des parties naturelles des plans d'eau (L.122-12 du CU)

- Construction à protéger (L.151-19 du CU)
- Bâtiment pouvant changer de destination (L.151-11 du CU)

Liste des emplacements réservés					
N°	Lieu dits	Parcelle(s)	Destination	Superficie réservée	Bénéficiaire
01	Le Bourg	A773, A915, A916	Stationnement, espace vert, voirie	1 327 m²	Commune
02	Le Bourg	A1105, A1110	Voie, espace vert	808 m²	Commune

COMMUNE DE SAINT-GENEST-MALIFAUX



COMMUNE DE LA VERSANNE

COMMUNE DE MARLHES

COMMUNE DE SAINT-SAUVEUR-EN-RUE

Echelle : 1 / 5000 e

